

AVEC NOS JEUNES, POUR NOS JEUNES !

**Madame, Monsieur,
Chers parents d'élèves,**



À quelques semaines du lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'occasion nous est donnée de revenir sur les initiatives menées par le Département pour accompagner, au plan local, cette manifestation internationale, unique dans le calendrier puisque les derniers jeux d'été en France se sont tenus en 1924.

Initiatives auxquelles j'ai souhaité, au nom de tous les Grassoises et les Grassois, associer notre ville afin que perdurent dans l'esprit de nos jeunes, les valeurs d'effort, de camaraderie, d'esprit d'équipe et de saine compétition insufflées par Pierre de Coubertin, le père de ces célèbres rencontres sportives.

Et parce que ces valeurs font écho à celles qui caractérisent notre République, j'ai voulu qu'un coup de chapeau soit tiré pour celles et ceux qui, toute l'année, œuvrent auprès de notre jeunesse pour les transmettre, les défendre et les promouvoir.

À l'heure où l'individualisme s'érige en règle, il est encourageant et même rassurant de revenir, chaque fois que possible, aux fondamentaux du bien-vivre ensemble.

À toutes et à tous, je souhaite une bonne lecture et vous rappelle que je suis à votre disposition sur mon site internet, à ma permanence et/ou par le biais du coupon-réponse que vous trouverez, comme d'habitude, en dernière page.

Jérôme Viaud



Attaché à ce que tous les jeunes grassois bénéficient d'une qualité de prise en charge et d'apprentissage optimale dans les structures scolaires situées à Grasse, Jérôme Viaud est intervenu en février dernier à la suite de l'absence, depuis le mois d'octobre 2023, d'un professeur de français au collège Camot.

"Dès que j'ai eu connaissance de cette information, nous sommes avec Michèle Olivier, Conseillère départementale, immédiatement intervenus auprès de Laurent Le Mercier [à gauche sur notre photo], Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes, afin de solliciter le rétablissement rapide des cours de français pour tous les élèves, explique Jérôme Viaud" Rendez-vous a également été pris avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des A.-M. (DASEN) afin d'appuyer cette demande et relayer au mieux les attentes et les inquiétudes des parents d'élèves.

"À l'issue de cet entretien, un enseignant a été recruté pour intégrer au plus vite les effectifs de ce collège ; preuve qu'une collaboration et des échanges intelligents peuvent déboucher sur des solutions rapides. Tous mes remerciements au nom des parents d'élèves, à Laurent Le Mercier et aux services de l'Inspection académique pour leur efficacité et leur diligence. C'est en poursuivant cette collaboration avec les représentants de l'État et les équipes éducatives que nous pouvons garantir à notre jeunesse une instruction à la hauteur de nos exigences, s'est félicité Jérôme Viaud.



Tous athlètes

Depuis toujours animée des valeurs chères à Pierre de Coubertin, et sans attendre le 26 juillet prochain avec l'ouverture des JO 2024, Grasse participe activement aux initiatives du Département de soutien aux athlètes azuréens et d'activités proposées aux collégiens.

"Notre département a notamment pour ambition, d'une part, de promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 auprès de tous les publics et, d'autre part, de soutenir les athlètes maralpins engagés dans ces jeux, rappelle Jérôme Viaud.

Bien évidemment j'ai souhaité associer Grasse à cette démarche d'autant qu'un volet est consacré à nos sportifs locaux et qu'un autre volet est dédié à nos collégiens. Deux raisons de plus de démontrer notre esprit sportif et d'impliquer nos jeunes dans les bienfaits du sport".

Team 06 : qu'est-ce que c'est ?

À travers la création de son TEAM 06 le Conseil départemental souhaite apporter son soutien aux athlètes départementaux qui pourraient être sélectionnés. Composé d'athlètes licenciés qui pratiquent les disciplines olympiques ou paralympiques au plus haut niveau international, Team 06 est un disposi-

tif mis en place conformément à la réglementation.

Ce dispositif prévoit qu'une subvention soit versée aux clubs dans les conditions suivantes :

- Par athlète susceptible d'être sélectionné, une aide de 5.000 € au club dont 2.500 € doivent bénéficier à l'athlète ;
 - Par athlète sélectionné, une aide de 2.500 € qui doit bénéficier à l'athlète ;
 - Par médaille : 5.000 € pour l'or, 3.000 € pour l'argent et 2.500 € pour le bronze au bénéfice de l'athlète.
- Aujourd'hui, 29 athlètes ont été retenus lors de la commission permanente de mars 2023. Ils ont donc reçu une aide de 2.500 € et 2.500 € ont été versés à leur club.

"Faites vos Jeux" et "Je suis une œuvre d'art" pour les collégiens

En lien avec le Musée National du Sport, le Département propose, depuis l'année der-

nière, à l'ensemble des collégiens de prendre part à la dynamique des Jeux à travers des visites, des ateliers, des expositions hors les murs ou encore à l'aide d'une mallette pédagogique consacrée à la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Parallèlement, depuis janvier dernier, un projet éducatif et artistique d'envergure était destiné à tous les collégiens. Intitulé "Je suis une œuvre d'Art !" ce projet est soutenu par la DAAC de l'Académie de Nice et la DRAC PACA.

Ainsi, jusqu'au 15 mars dernier, tous les collégiens ont été invités à participer à un grand casting dont le but était de se photographier en adoptant l'expression ou la pose du personnage d'un tableau célèbre.

Une liste d'œuvres incontournables a été sélectionnée par le Département, dans laquelle on peut retrouver de grands artistes tels Van Gogh, Modigliani, Grant Wood, Leonard de Vinci, ou encore Andy



"We can do it" affiche de J. Howard Miller (1943) ou "Autoportrait à l'oreille bandée" de Vicien Van Gogh (1889) : deux des œuvres sélectionnées par le Département dans le cadre de l'opération : "Je suis une œuvre d'art"



Les dix grands gagnants de ce casting auront la chance de participer à un shooting photo pour devenir une œuvre d'art qui célébrera le sport et ses valeurs.

J.O. 2024 : Grasse s'enflamme...

L'annonce de la liste des porteurs de la flamme olympique a de quoi remplir de fierté Grassoises et Grassois. Le 18 juin prochain, c'est à Jacques Chibois, Chef étoilé de la Bastide Saint-Antoine et personnalité bien connue des Grassois, que reviendra l'honneur de porter la célèbre flamme à l'occasion de son passage dans la

capitale du parfum. Un honneur auquel le Chef gastronome (lui même ancien rygbyman, judoka et cycliste) ne s'attendait pas et que n'a pas manqué de saluer Jérôme Viaud tout en remerciant Charles Ange Ginesy, Président du Département, pour avoir sélectionné celui qui, depuis longtemps déjà, porte haut les couleurs de Grasse.





Chantal Marchand et Sylvie Triballier autour des porte-drapeaux lors d'une de leurs nombreuses interventions dans les collèges grassois.

“La Liberté guidant le peuple” par Eugène Delacroix



Réalisée d'octobre à décembre 1830, cette œuvre est inspirée du soulèvement populaire parisien (dit des trois glorieuses : 27, 28 et 29 juillet 1830) contre Charles X. Huile sur toile, (260x325cm) Musée du Louvre, Paris

La République au tableau !

Face à la perte générale des valeurs que l'on déplore de plus en plus, on aurait tort de penser que tout le monde baisse les bras. Et on serait même étonné par le nombre important de personnes qui se mobilisent pour défendre, promouvoir et transmettre ces valeurs aux jeunes générations. Dans les collèges grassois, deux femmes ne ménagent pas leur peine pour assurer la transmission de ces valeurs et notamment celles qui ont fondé notre République. Découverte...

“Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée”, voilà qui est clair et que l'on peut lire dès la page d'accueil du site Internet du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Un constat que l'on peut vérifier avec les interventions régulières de Chantal Marchand et Sylvie Triballier auprès des collégiens du canton :

“Cette transmission des valeurs de la République française est une priorité pour moi, explique Sylvie Triballier, Présidente du Comité des Membres de l'ordre national du Mérite, Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Il est important que nos jeunes comprennent et assimilent le bien-fondé de ces valeurs dans leur vie quotidienne”.

Relayant les interventions déjà effectuées en milieu scolaire par Yves Melet et le Colonel Jean-Pierre Pugliesi, tous deux décorés de la Légion d'honneur (la plus haute distinction honorifique civile et militaire de la République française), Sylvie Triballier se lance à leurs côtés :

“Avec grand plaisir, j'ai pu intervenir depuis la 6^{ème} jusqu'à la 3^{ème} dans les classes du collège Saint Hilaire et même auprès des CM2 sur la commune du Tignet.

“J'ai souhaité également participer à ces interventions citoyennes, poursuit Chantal Marchand, Présidente des Membres de la Légion d'Honneur du Pays de Grasse. Avec Sylvie, nous avons élaboré un programme complet sur les valeurs de la République : création, vie, devise, hymne, drapeau, fête nationale, école, langue, sanctions et récompenses...”

“Pour plus de solennité et pour que soient représentés les deux ordres nationaux majeurs que sont la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite, deux porte-drapeaux accompagnent ces rendez-vous républicains avec les élèves où, autour d'un diaporama de 50 mn (le temps d'un cours) les échanges sont d'une grande richesse pour tous, conclut Sylvie Triballier.

Rappelons que ces interventions patriotiques, civiques, citoyennes, de mémoire et de transmission peuvent être organisées dans tous les établissements scolaires du Pays de Grasse dans la continuité de celles proposées aux élèves de CM2 avec, entre autres, la remise du “Passeport de la Citoyenneté”.

Pour plus d'informations :
06 15 60 15 60

Crise des valeurs : ne pas confondre !

L'éclairage que donne Michel Borgetto (Docteur en Droit, Agrégé de droit public, Professeur à l'Université Paris 2) sur les valeurs dans son ouvrage “Les valeurs en crise ?” mérite qu'on s'y arrête en ayant conscience du “poids et des limites de la dialectique” pour opérer une distinction entre valeurs générales et valeurs de la République. Ainsi, Michel Borgetto nous enseigne que :

“Les valeurs de neutralité, d'égalité, d'universalité, de fraternité ou de solidarité sont constitutives de la société, en tant que celle-ci est une république démocratique, indivisible, laïque et sociale.

Il faut ainsi distinguer, lorsqu'on évoque la “crise des valeurs”, celles relatives aux mœurs, aux coutumes et aux usages, susceptibles d'évolution et d'appréciations diverses, et les autres, celles avec lesquelles on ne peut transiger”.



Ces voyages contre l'oubli

Engagé dans un devoir de mémoire depuis 2003, le Conseil départemental a permis à plus de 17.000 collégiens de se rendre à Auschwitz et à Birkenau pour honorer la mémoire des victimes de la Shoah.

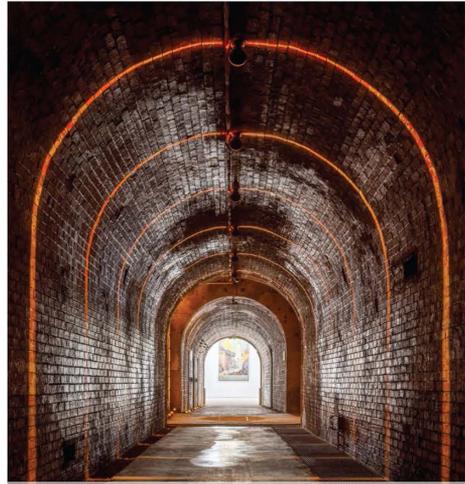
Récemment, le 12 mars dernier, les jeunes du collège Simon Wiesenthal ont pu visiter Auschwitz-Birkenau (le plus grand complexe concentrationnaire du Troisième Reich, à la fois camp de concentration et centre d'extermination). Ils ont été suivis, le 28 mars, par les collégiens de Saint-Hilaire et des Jasmins.

Depuis l'année dernière, comme nous l'avons indiqué dans une précédente parution, le Département a élargi son champ d'exploration à de nouveaux théâtres majeurs de l'Histoire du XXème siècle.

Désormais, un voyage est organisé à Verdun, site de la plus longue bataille de la

Première Guerre Mondiale. Et un autre permet la visite des plages du Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Huit collégiens ont participé au 1^{er} déplacement à Verdun (6 février 2024). Ils ont procédé à la visite de la citadelle souterraine



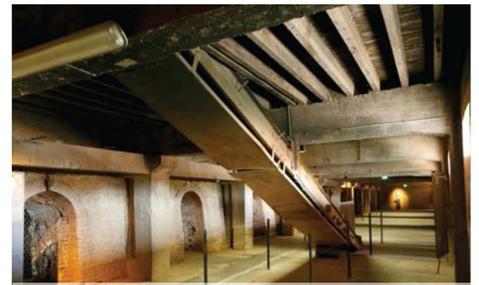
Une des multiples galeries de la Citadelle souterraine de Verdun.

raîne, du boyau de Londres, de l'ossuaire et du fort de Douaumont, ainsi que du cimetière militaire français le plus important de la Première Guerre mondiale avec 16.000 sépultures (photo ci-contre).

Et sept collèges ont pris part au 1^{er} voyage mémoriel à Caen (7 février 2024) avec visite du Mémorial de Caen, de la batterie de Longues-sur-Mer et du cimetière américain de Colleville-sur-Mer qui surplombe la plage d'Omaha Beach et dans lequel reposent 9.387 soldats américains morts au cours du débarquement.

À noter que les collégiens ne participant pas à un voyage de mémoire peuvent se rendre au Camp des Milles à Aix-en-Provence ; le Département contribue aux frais de transport et de visite.

Le camp des Milles (photo ci-dessous) a été ouvert en septembre 1939, il est le seul grand camp français d'internement et de déportation français encore intact.



Le Camp des Milles ouvert en 1939 à Aix-en-Provence

Au service des jeunes du canton de Grasse 1

Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

.....

.....

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

.....

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence de Jérôme Viaud

10 Boulevard du Jeu de Ballon • 06130 GRASSE

Tél. 06 64 92 83 05 • info@jeromeviaud.com